



No de résolution
ou annotation

RÉGIE INTERMUNICIPALE DES TROIS-LACS

PROCÈS-VERBAL de la séance extraordinaire de la Régie intermunicipale des Trois-Lacs, présidée par Madame Dominique Forget, présidente, et tenue le 19 novembre 2024 à 14 h 00 à la salle 24H Tremblant de la bibliothèque Gaston-Miron située au 83, rue Saint-Vincent Sainte-Agathe-des-Monts.

SONT PRÉSENTS :

Madame Dominique Forget, représentante Val-David
Monsieur Michel Bédard, représentant de Mont-Blanc
Monsieur Frédéric Broué (retard), représentant de Sainte-Agathe-des-Monts
Madame Monique Allaire, représentante Sainte-Lucie-des-Laurentides
Monsieur Michel Bazinet, représentant de Val-Morin
Monsieur Richard Forget, représentant de Lantier

SONT ABSENTS :

Monsieur André Ibghy, représentant de Ivry-sur-le-Lac
Monsieur Steve Perreault, représentant de Lac-Supérieur
Madame Marie-Lise Daigle, représentante de Val-des-Lacs

EST AUSSI PRÉSENT:

Monsieur Jean Léo Legault, directeur général et secrétaire-trésorier
par intérim

OUVERTURE DE LA SÉANCE EXTRAORDINAIRE

Sous la présidence de Madame Dominique Forget, la séance ordinaire est ouverte à 14 h 08.

RÉSOLUTION # 951-11-2024 ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

Il est proposé par Madame Monique Allaire :

D'ADOPTER l'ordre du jour, tel que présenté :

1. Ouverture de la séance ordinaire
2. Adoption de l'ordre du jour
3. Fin du contrat d'emploi de l'employé numéro 094 au poste de chef des opérations
4. Période de questions
5. Levée de la séance

La présidente s'étant abstenue de voter, la résolution est adoptée à l'unanimité.

ADOPTÉE

RÉSOLUTION # 952-11-2024 FIN DU CONTRAT D'EMPLOI DE L'EMPLOYÉ NUMÉRO 094 AU POSTE DE CHEF DES OPÉRATIONS:

ATTENDU QUE le conseil d'administration de la RITL approuve et ratifie la recommandation du directeur général et secrétaire-trésorier par intérim de mettre fin au contrat d'emploi de l'employé numéro #094, et ce, pour les motifs énoncés dans la lettre de fin d'emploi adressée à celui-ci;

ATTENDU QUE la RITL désire que le directeur général et secrétaire-trésorier par intérim soit mandaté, par les présentes, d'aviser l'employé de la décision du conseil dans les plus brefs délais et de payer à l'employé toute somme qui lui serait due;



No de résolution
ou annotation

RÉGIE INTERMUNICIPALE DES TROIS-LACS

Il est proposé par Monsieur Michel Bazinet:

DE METTRE fin au contrat d'emploi de l'employé numéro 094 à compter du vendredi 22 novembre 2024;

DE MANDATER le directeur général et secrétaire-trésorier par intérim d'aviser l'employé # 094 de la décision du conseil et de payer à l'employé toute somme pouvant lui être due ;

La présidente s'étant abstenue de voter, la résolution est adoptée à l'unanimité.

ADOPTÉE

CERTIFICAT DE DISPONIBILITÉ DE CRÉDITS

Je, soussigné, Jean Léo Legault, directeur général et secrétaire-trésorier par intérim, certifie que la Régie dispose des crédits suffisants pour effectuer les dépenses précitées.



Jean Léo Legault

PÉRIODE DE QUESTIONS

La présidente invite les personnes présentes à la période de questions.

RÉSOLUTION # 953-11-2024
LEVÉE DE LA SÉANCE

L'ordre du jour étant épuisé, il est proposé par Monsieur Michel Bédard de lever la présente séance à 14 h 11.

La présidente s'étant abstenue de voter, la résolution est adoptée à l'unanimité.

ADOPTÉE



Dominique Forget
Présidente

Jean Léo Legault
Directeur général et secrétaire-trésorier par
intérim